

# APPEL D'OFFRES

**GUIDE TOURISTIQUE 2011-2012**

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR ET SAINT-PIERRE ET MIQUELON

St. John's, le 28 mai 2010

[www.rdeetnl.ca](http://www.rdeetnl.ca) • [www.francotnl.ca](http://www.francotnl.ca)

**Siège social**

65, chemin Ridge, St. John's, NL A1B 4P5 • T : (709) 726-5976 • F : (709) 722-9657 • [info@rdeetnl.ca](mailto:info@rdeetnl.ca)

**Bureau de Port-au-Port**

RR 1, C.P. 190, Grand'Terre, NL A0N 1R0 • T : (709) 642-5155 • F : (709) 642-5660 • [jeunesse@rdeetnl.ca](mailto:jeunesse@rdeetnl.ca)

**Bureau de l'Ouest du Labrador**

308, rue Hudson, C.P. 453, Labrador City, NL A2V 2K7 • T : (709) 944-3432 • F : (709) 944-5125 • [rural@rdeetnl.ca](mailto:rural@rdeetnl.ca)

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>1 - OBJET DE L'APPEL D'OFFRES</b>	<b>3</b>
1.1 - Demandeur	3
1.2 - Contexte	3
<b>2 - MANDAT DU CONSULTANT</b>	<b>4</b>
2.1 - Objectifs	4
2.2 – Tâches	4
<b>3 - EXIGENCES ET MODALITÉS</b>	<b>4</b>
3.1 - Droit de modification	4
3.2 - Dépenses engagées	4
3.3 - Évaluation des propositions	4
3.4 - Rejet de propositions	5
3.5 - Acceptation et entente contractuelle	5
3.6 - Annulation du contrat	5
<b>4 - PRÉPARATION DE LA PROPOSITION</b>	<b>5</b>
4.1 - Contenu de la proposition	5
4.2 - Dépôt de la proposition	5
4.3 - Questions et demande de renseignements	5

## **INTRODUCTION**

*Le guide touristique en français, édition 2011-2012, constitue l'objet de cet appel d'offres. Nous décrivons l'organisme demandeur, le mandat du consultant recherché ainsi que les directives à respecter par le soumissionnaire dans la préparation de la proposition.*

### **1 - OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

#### **1.1 - Demandeur**

Le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE TNL) est un organisme sans but lucratif qui favorise un espace francophone de développement économique communautaire en soutenant et encourageant la création d'emplois à Terre-Neuve-et-Labrador. Son siège social est situé à St. John's et ses bureaux régionaux sont à Labrador City (Ouest du Labrador) et à La Grand'Terre (Péninsule de Port au Port).

#### **1.2 - Contexte**

La publication d'un guide touristique en français depuis 2002 est un succès qui nous conduit à éditer une sixième édition pour 2011-2012. La première édition du guide (2002-2003) avait été initiée par Le Gaboteur. L'édition suivante fut réalisée conjointement par Le Gaboteur et la Société 2004 (organisme responsable des Célébrations 2004 pour la province de Terre-Neuve-et-Labrador). Dû aux Célébrations 2004, il avait été jugé bon de produire un guide propre à cette année spéciale, contrairement à l'habitude de produire un guide aux deux ans. Depuis, le guide est revenu à une publication biannuelle : 2005-2006, 2007-2008 puis 2009-10. Le prochain guide couvrira 2011 et 2012.

Le guide touristique contient des renseignements touristiques et culturels sur la province et une section sur Saint-Pierre et Miquelon. Le guide en français n'est pas une traduction du guide provincial publié en anglais, mais plutôt un complément du *Traveller's Guide*. Il suit les mêmes divisions régionales (Ouest, Centre, Est, Avalon, Labrador) pour faciliter une consultation simultanée entre les deux guides. Comme le guide en français vise une clientèle francophone, il porte aussi une attention particulière aux communautés francophones de la province et à l'histoire acadienne et française de la province.

Le Ministère du tourisme assure la distribution du guide : disponible au 1-800-563-6353 et sur [www.newfoundlandlabrador.com](http://www.newfoundlandlabrador.com).

## 2 - MANDAT DU CONSULTANT

### 2.1 - Objectifs

1. Publier un guide touristique en français pour les années 2011-2012 sur Terre-Neuve-et-Labrador avec une section sur Saint-Pierre et Miquelon. Utiliser l'édition 2009-2010 comme modèle de base pour la publication du guide 2011-2012.
2. Créer une version interactive en ligne du guide qui pourra être consulté sur le portail francophone de Terre-Neuve-et-Labrador [www.francotnl.ca](http://www.francotnl.ca).
3. Créer un système de mise à jour simplifiée du contenu du guide.

### 2.2 – Tâches

- Mise à jour et révision du contenu du guide, adoption d'un format type pour faciliter la mise à jour aux 2 ans
- Révision du graphisme (nouvelle page couverture, réaménagements selon les changements au niveau du texte et des placements publicitaires)
- Développement de la version interactive en ligne
- Vente de publicités avec développement de partenariats corporatifs\*
- Impression de 30 000 copies (incluant la livraison aux entrepôts)
- Promotion du guide

*\*Le montant anticipé des revenus publicitaires a été estimé à 35 000 \$*

#### **Détails techniques :**

**Quantité :** 30 000 copies / (10 000 copies de moins que l'édition 2009-10)

**Nombre de pages :** environ 75 pages / (l'édition 2009-10 avait 112 pages)

**Format :** 5.375 in x 8.375 in / (même format que l'édition 2009-10)

**Pour consulter le Guide 2009-10 :** [www.francotnl.ca/info.php?noPage=169](http://www.francotnl.ca/info.php?noPage=169)

## 3 - EXIGENCES ET MODALITÉS

Ces exigences et modalités s'appliquent à la présente demande de proposition. Le fait de présenter une proposition en réponse à la présente demande constitue l'acceptation des exigences et modalités.

### 3.1 - Droit de modification

Le demandeur se réserve le droit de modifier l'appel d'offre ou d'ajouter des éléments à son contenu. Dans un tel cas, les soumissionnaires seront avisés.

### 3.2 - Dépenses engagées

Les dépenses engagées par le soumissionnaire pour la préparation et la présentation d'une proposition sont assumées en totalité par celui-ci.

### 3.3 - Évaluation des propositions

Les soumissions seront évaluées par un comité formé de représentants du demandeur. Le demandeur se réserve le droit d'accorder un contrat strictement en fonction des propositions soumises ou d'entamer d'autres négociations avec un ou d'autres consultants.

### **3.4 - Rejet de propositions**

Le comité d'évaluation s'accorde le droit de rejeter toutes les propositions. La soumission la plus basse ne sera pas nécessairement retenue.

### **3.5 - Acceptation et entente contractuelle**

Le demandeur n'a aucune obligation envers un soumissionnaire avant qu'une entente de service écrite soit signée entre le demandeur et le consultant retenu.

### **3.6 - Annulation du contrat**

Certains motifs justifient une résiliation du contrat entre le demandeur et le consultant. Ces motifs peuvent être — notamment — les suivants :

- Le consultant ne respecte pas une des conditions inhérentes au contrat ou aux spécifications.
- Le consultant n'est plus solvable.
- Le consultant a déclaré faillite.

## **4 - PRÉPARATION DE LA PROPOSITION**

### **4.1 - Contenu de la proposition**

La proposition doit contenir et démontrer les éléments suivants :

- coordonnées de l'entreprise soumissionnaire
- description de l'entreprise
- description du mandat tel que compris par l'entreprise
- coûts selon les tâches et échéanciers

### **4.2 - Dépôt de la proposition**

La date limite de dépôt des propositions est le mercredi 30 juin 2010 à 16h00 HAT (heure avancée de Terre-Neuve). Les propositions peuvent être envoyées par courrier postal ou par courrier électronique aux coordonnées suivantes :

Frédérique Weiland  
RDÉE TNL  
65, chemin Ridge  
2<sup>e</sup> étage, suite 233  
St. John's (NL) A1B 4P5  
Courriel : [tourisme@rdeetnl.ca](mailto:tourisme@rdeetnl.ca)

### **4.3 - Questions et demande de renseignements**

Veillez contacter :

Frédérique Weiland  
Agente de développement communautaire - Tourisme  
RDÉE TNL  
[tourisme@rdeetnl.ca](mailto:tourisme@rdeetnl.ca)  
Téléphone : (709) 726-5973

### **IMPORTANT:**

Le projet du guide 2011-2012 dépend de l'approbation par les bailleurs de fonds du financement requis pour sa production.